

PROGRAMME DE FORMATION

Prévenir les risques psychosociaux Collaborateurs – 1jour

La prévention des risques psychosociaux (RPS) est désormais un enjeu stratégique pour les entreprises. Au-delà de l'obligation concernant la santé et la sécurité des salariés, c'est un véritable levier de performance. L'objectif général de la formation est de comprendre ce que sont les RPS, quels sont les conséquences et les enjeux pour les salariés et les entreprises et apprendre à mettre en œuvre une démarche de prévention des RPS.

Public et pré-requis

- Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs (non encadrant) pouvant participer à la prévention des risques psychosociaux et à l'instauration d'un climat de confiance au sein de la structure.

Durée

1 jour soit 7 heures

Lieu

- Intra entreprise :
dans vos locaux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques & Réglementaires
- Partage d'expériences & interactivité
- Analyse de cas concrets
- Atelier pratique
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Évaluation continue et formative

Objectif

- Comprendre les mécanismes des risques psychosociaux
- Identifier les conséquences et les enjeux pour les différents acteurs
- Connaître le dispositif légal et réglementaire sur les risques psychosociaux
- Intégrer la prévention des RPS dans son quotidien professionnel
- Se projeter d'une démarche curative à une démarche de prévention

Contenu

Les Risques Psychosociaux, de quoi parle t-on ?

- Définir et comprendre ce que sont les risques psychosociaux
- Connaître le cadre juridique et réglementaire des RPS et des principes généraux de prévention
- Identifier les causes et les conséquences des risques psychosociaux dans son environnement de travail
- Cas pratique : Etre capable d'identifier une situation à risque au sein de son environnement de travail

Se préserver et savoir accompagner un collègue en souffrance

- Se préserver et rester dans son rôle
 - Apprendre à conjuguer habilement écoute d'autrui et affirmation de soi
 - Gérer des situations difficiles et conflictuelles avec calme et savoir utiliser ses expériences dans une optique de coopération
 - Savoir faire appel aux professionnels extérieurs
 - Alerter les acteurs institutionnels : DRH, médecins du travail, services sociaux
 - Identifier les comportements protecteurs à mettre en œuvre dans le cadre de la prévention des RPS
- « La prévention de la santé et la sécurité est l'affaire de tous car ensemble nous allons plus loin »**



Validation

Délivrance d'une attestation de fin de formation